

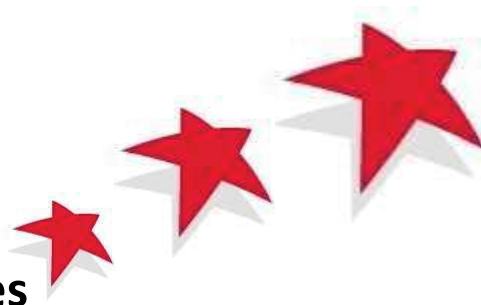


Programme du Conseil municipal pour la législature 2019 - 2022



Programme de législature

Conformément à l'art. 44 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, il appartient au Conseil municipal de présenter ses objectifs pour les quatre ans à venir au Conseil de Ville, lequel en prend connaissance et peut s'exprimer à son sujet.



Au-delà des frontières communales

Le paysage institutionnel de notre région est en pleine mutation. Il présente néanmoins encore de nombreuses incertitudes suite aux différents recours qui entachent le vote sur l'appartenance cantonale de Moutier. Depuis le début de cette année, la jeune association Jura bernois.Bienne, née de la fusion entre l'Association régionale Jura-Bienne et la Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne (CMJB), a repris les tâches de politique régionale et d'aménagement du territoire pour l'ensemble du Jura bernois.

Le haut-vallon de Saint-Imier est d'abord orienté vers les espaces fonctionnels interrégionaux des Montagnes neuchâteloises et des Franches-Montagnes. L'étude des flux, tous modes de transport confondus, montre même que les déplacements sont aussi importants en direction de Neuchâtel que vers Bienne.

D'une manière générale, l'enjeu pour notre commune réside dans le fait que les découpages politiques et fonctionnels ne coïncident pas. Il s'agira donc pour Saint-Imier de se positionner dans le Jura bernois auquel nous appartenons politiquement et dans la région intercantonale et transfrontalière dans laquelle nous vivons.

C'est en jouant pleinement notre rôle de centre régional que nous connaissons notre meilleur développement en tant que centre de formation reconnu, que nous maintiendrons et améliorerons nos infrastructures ainsi que l'extraordinaire qualité de vie sociale, culturelle et sportive qu'offre le pôle régional imérien. Une cité telle que la nôtre doit être un acteur fort dans l'Arc jurassien. Elle ne doit pas hésiter à mener des projets d'importance régionale. En ce sens, le projet de fusion des communes du Haut-Vallon, celui de la Maison de la musique ou encore la nouvelle adduction d'eau des Sauges affichent clairement la volonté du Conseil municipal de réfléchir au-delà des frontières communales et cantonales.

Alors que l'activité régulière de l'administration est intense, que les objets à traiter au quotidien sont nombreux et constituent une part importante de son activité, l'Exécutif a pris le temps et le recul nécessaire à l'élaboration de ses objectifs pour la législature 2019 – 2022.

Porté par une vision d'avenir, ce programme de législature permettra d'accompagner et orienter les actions du Conseil municipal durant ce nouveau quadriennat. Il entend ainsi continuer à œuvrer à la qualité de vie de Saint-Imier, tant par le développement de services rendus nécessaires par l'évolution de la société que par un entretien des infrastructures existantes. Ce document a en outre été élaboré dans le respect des buts fondamentaux de notre collectivité, qui découlent du Règlement d'organisation (RO) :

- ★ **assurer à la population une bonne qualité de vie, le bien-être, l'intégration et la diversité culturelle ;**
- ★ **préserver l'environnement pour les générations actuelles et futures ;**
- ★ **satisfaire à ses responsabilités sociales ;**
- ★ **promouvoir des conditions cadres favorables à une économie équilibrée et dynamique.**

Ce programme de législature constituera donc, à n'en pas douter, un instrument essentiel au bon fonctionnement et à une gestion politique efficace de notre collectivité. Tous les quatre ans, il nous oblige à prendre le temps de la réflexion, à porter notre regard au-delà de quelques semaines ou mois et, ainsi, à tracer la voie pour le futur. Il constituera durant les années à venir un guide qui nous permettra de conserver le cap par rapport aux objectifs fixés.

Si les comptes communaux affichent une très bonne santé et une fortune nette de plus de 12 millions de francs, la mise en œuvre des réformes fédérale (RFFA) et cantonale de l'imposition des entreprises va se traduire par des répercussions financières importantes sur les communes, et principalement pour celles dont le rendement de l'imposition des personnes morales est important, comme c'est le cas à Saint-Imier.



Parce que des finances saines sont le garant du maintien de la qualité de vie et de la capacité d'influence de notre commune, nous avons, la législature écoulée, mis en place un financement spécial de 4 millions de francs, qui permettra à Saint-Imier de faire face avec sérénité à la révision de l'imposition des entreprises qui nous touchera dès 2021. Grâce à ces mesures, nous souhaitons conserver l'attractivité de la commune, sans devoir augmenter la fiscalité pour compenser les pertes annoncées.

Un des enjeux principaux de cette législature sera donc de garantir l'équilibre financier tout en réalisant les investissements nécessaires au maintien, voire au développement de notre qualité de vie déjà exceptionnelle. Il s'agira d'être innovant et de chercher des collaborations et des partenariats intelligents qui apporteront une réelle amélioration des prestations aux habitants de Saint-Imier et de notre région tout en préservant les deniers publics.

Dans le but de répondre au mieux à nos objectifs, l'ensemble de nos choix devra donc être guidé par ces enjeux financiers. Les conséquences de chaque investissement devront faire l'objet d'une analyse approfondie.

Les objectifs transversaux ci-dessous serviront de ligne directrice pour l'ensemble des projets qui orienteront la politique du Conseil municipal durant les quatre années à venir :

- ★ **renforcer le positionnement de Saint-Imier « Terre d'énergies » comme cité pionnière des énergies renouvelables, soucieuse d'un développement durable et harmonieux ;**
- ★ **préparer la fusion des communes, afin d'ancrer le haut-vallon de Saint-Imier comme pôle régional incontournable au sein de l'Arc jurassien ;**
- ★ **soutenir et promouvoir notre qualité de vie « naturbaine » ;**
- ★ **poursuivre et renforcer les mesures de développement de Saint-Imier ;**
- ★ **maintenir l'équilibre financier du compte de fonctionnement et assurer à terme une situation financière supportable et maîtrisée.**

Afin de répondre aux objectifs principaux ci-dessus, le Conseil municipal a proposé, analysé et discuté plus de 170 projets et mesures pour finalement en synthétiser les principaux enjeux.

Les défis qui nous attendent nécessiteront un engagement important de l'Exécutif. Ils exigeront la mise en commun de toutes les forces pour favoriser une approche transversale entre nos départements, dans un esprit constructif, collégial et solidaire.

C'est ainsi que les projets du Conseil municipal s'articuleront autour de quatre thèmes transversaux prioritaires (chiffres 1 à 4), en complément des nombreux projets existants dans chaque département. Le plan financier 2019 – 2024, en phase d'élaboration, fera également partie intégrante du programme de législature.

Le Conseil municipal est heureux de vous présenter son programme de législature élaboré dans le respect des valeurs et objectifs énoncés plus haut. Celui-ci est certes ambitieux, mais il s'appuie sur des mesures concrètes et cohérentes.

Pour le Conseil municipal :


Jean Luc Berberat
Éducation et culture


Josika Iles
Équipement


Marcel Gilomen
Urbanisme et mobilité


Corentin Jeanneret
Économie et tourisme


Paula Tanner
Action sociale


Olivier Zimmermann
Bâtiments et infrastructures
sportives


Patrick Tanner
Finances, administration générale et police


Beat Grossenbacher
Chancelier municipal



1

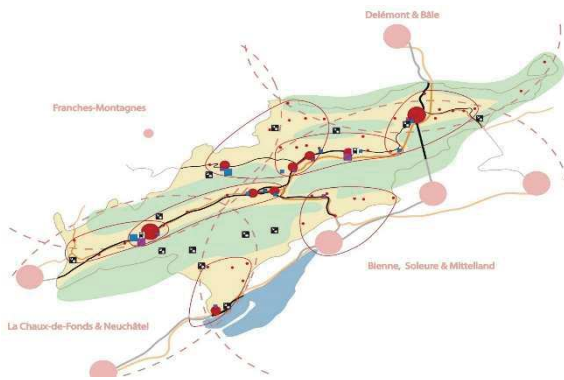
Nouvelle commune d'Erguël

Fusionner, c'est agir à la bonne échelle

La fusion est dans l'air du temps ! Mais bien au-delà d'une simple mode, il s'agit pour les communes de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary d'une opportunité unique de réfléchir conjointement à leur avenir et d'en définir ensemble les contours, afin de relever les défis qui les attendent. Ces perspectives s'avèrent moins complexes à aborder lorsqu'on est plus grand – et donc plus fort – sans pour autant négliger les individualités de chaque localité.

Avec une nouvelle commune comptant plus de 9'000 habitants, la région gagne en influence stratégique et en capacité à défendre ses intérêts. Plus grande, plus forte, la nouvelle entité deviendrait la 18^e commune du canton (sur 351 actuellement), la 1^{re} du Jura bernois. Elle acquerrait également une nouvelle dimension à l'échelle de l'Arc jurassien. Cette possibilité accrue de peser sur les décisions et de défendre ses intérêts résulte de plusieurs facteurs : un poids démographique plus important, bien sûr, mais aussi par le fait de s'exprimer d'une seule voix au niveau de la région et d'offrir suffisamment de temps aux membres de l'Exécutif pour connaître les dossiers en profondeur.

N°	Projets	Horizon	Etat
1.01	Préparation d'un contrat de fusion entre les communes de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary en vue d'une votation populaire	2020 2021	En cours de réalisation



2

Clef – Vaurenin

Nouveau pôle d'urbanisation d'importance cantonale consacré au logement

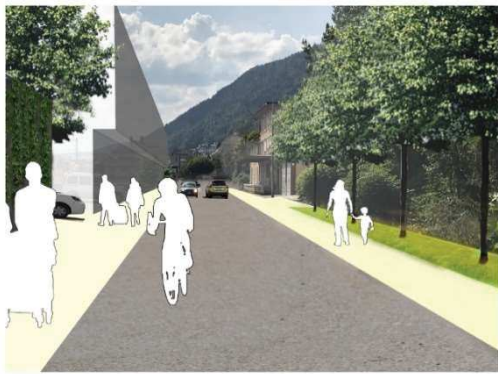
Le projet d'arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2035 de l'infrastructure ferroviaire prévoit d'allouer 12 milliards de francs à un vaste catalogue de mesures. La nouvelle halte CFF Saint-Imier - La Clef en fait partie. Les Chambres fédérales sont actuellement saisies du dossier et les débats en cours devraient permettre d'entrevoir une large acceptation du projet.

Les orientations du Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES) sont réjouissantes, notamment pour notre région et notre ville. Ils vont en effet permettre de réaliser une nouvelle gare à Saint-Imier, qui desservira le pôle économique cantonal (PDE) de La Clef ainsi que le secteur de l'Hôpital du Jura bernois et contribuera ainsi à une mobilité combinée des nombreux pendulaires.

En outre, une forte urbanisation autour du futur arrêt de La Clef représente un objectif prioritaire tant communal que cantonal. La création d'un nouveau pôle d'urbanisation d'importance cantonale de 40'000 mètres carrés consacré au logement permettra de concentrer une part importante des futurs habitants du vallon de Saint-Imier dans la localité-centre, à proximité de possibilités d'approvisionnement, de lieux de formation et de travail importants, dans un site bien desservi en direction des pôles de La Chaux-de-Fonds et de Bienne.

L'urbanisation concentrée et préconisée dans le secteur de la Clef – Vaurenin devrait constituer également un facteur décisif pour l'assainissement du bâtiment de l'ancien Asile et sa réaffectation en centre de services.

N°	Projets	Horizon	Etat
2.01	Réalisation de la nouvelle halte ferroviaire de la Clef	2022 2023	Demande de réalisation en cours
2.02	Création d'un pôle d'urbanisation d'importance cantonale consacré au logement (superficie d'environ 4 ha). Mesure prioritaire	2024 2025	Coordination en cours
2.03	Assainissement et réaffectation du bâtiment de l'ancien Asile (Route de Sonvilier 3)	2020 2021	Etude en cours



3 Plateau-de-la-Gare

Requalification et développement convivial du secteur

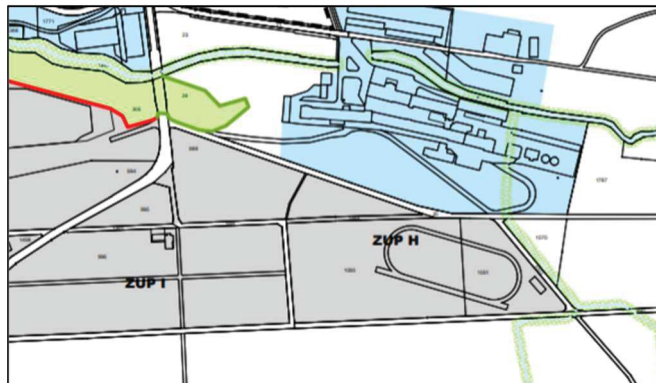
Le Plateau-de-la-Gare s'étend entre la gare au sud, la rue de Châtillon à l'ouest, la rue du Midi au nord, et la Route de Villeret à l'est. Il accueille actuellement la gare de Saint-Imier, des zones d'habitation, des zones mixtes ainsi que des zones affectées à des besoins publics. Au niveau patrimonial, le site comprend un ensemble bâti, des bâtiments dignes de conservation et trois bâtiments dignes de protection dont font partie les anciens abattoirs.

En outre, le Plateau-de-la-Gare fait l'objet de plusieurs projets en cours d'élaboration ainsi que de vellétés d'évolution de la part d'acteurs divers. De manière à anticiper cette mutation majeure d'un axe stratégique du territoire, le Conseil municipal souhaite développer une nouvelle vision de l'aménagement des espaces publics et de la mobilité du secteur concerné.

L'étude pour l'implantation du centre commercial Migros dans le quartier des Abattoirs a notamment mis en évidence le fait que le Plateau-de-la-Gare manque cruellement d'une dimension « conviviale ». Il convient de remédier à ce constat en favorisant l'aménagement d'espaces publics qualitatifs, en lien avec les autres projets envisagés sur le site.

Pour contribuer à la dynamique du secteur, un établissement hôtelier de 44 chambres, le plus grand du Jura bernois, verra le jour sur le Plateau-de-la-Gare, entre l'actuel quai des marchandises et la Place des Abattoirs. Le concept se veut innovant, il comblera une lacune importante en matière d'offre hôtelière.

N°	Projets	Horizon	Etat
3.01	Implantation du nouveau centre commercial Migros sur la parcelle n° 2078	2020	Procédure en cours
3.02	Construction d'un hôtel de 44 chambres sur le Plateau-de-la-Gare	2020	Procédure en cours
3.03	Rénovation et assainissement des locaux de La Coudre pour les Services techniques (anciens dépôts Zanella)	2020	Procédure en cours
3.04	Valorisation et vente des anciens abattoirs situés dans le secteur Marnes-de-la-Coudre	2020	Etude en cours
3.05	Projet de réaménagement et de viabilisation du Plateau-de-la-Gare	2021	Etude en cours
3.06	Rénovation de la route cantonale et des réseaux souterrains (Rue de la Gare et Rue de la Suze)	2021 2022	Planification en cours



4 Ecoquartier de Fin-des-Fourches

Densification du secteur et création d'un centre sportif multisports

Les infrastructures sportives du FC Saint-Imier se situent à la Fin-des-Fourches, au milieu d'un secteur résidentiel de moyenne densité. Cette situation n'est pas la plus appropriée. L'emplacement d'un terrain de football ne se justifie plus dans ce secteur en raison des problèmes récurrents de stationnement, mais également en termes de cohérence de l'aménagement du territoire. Le déplacement du terrain de sport au sud de la localité, dans le vaste secteur destiné aux activités publiques, constituerait une réelle opportunité tant pour la commune que pour les sociétés sportives concernées.

Ce projet, en plus d'assurer une concentration cohérente des infrastructures sportives, permettrait en outre d'offrir de nouveaux équipements adaptés aux besoins d'aujourd'hui. Il s'inscrit dans les buts et principes de l'aménagement du territoire, soit un développement de l'urbanisation vers l'intérieur et une utilisation optimale du sol.

N°	Projets	Horizon	Etat
4.01	Etude pour la réalisation d'un nouveau terrain multisports au sud de la localité dans le secteur réservé aux activités sportives	2020	Evaluation en cours
4.02	Pré-étude pour la mise en valeur du secteur de la Fin-des-Fourches pour l'habitation dense (parcelle n° 837 de 12'058 m ²) conformément à la mesure A13 du plan directeur communal	2020	Information préalable Pré-étude à réaliser
4.03	Lancement d'un concours pour l'élaboration d'un plan de quartier de la Fin-des-Fourches.	2022 2023	En cours de planification
4.04	Réalisation d'une nouvelle route d'accès au sud des Longines	2019	En cours

AS Action sociale

Une ville solidaire à taille humaine

De plus en plus de familles ou de personnes rencontrent des difficultés diverses dans notre société. L'écart entre les plus démunis et les plus riches ne cesse d'augmenter. Le Conseil municipal accorde une attention particulière au principe de solidarité. Il mettra tout en œuvre, dans le respect de ses compétences, pour réduire les disparités et donner une chance à chacun.

Le Service de l'action sociale a pour rôle d'accueillir, écouter, conseiller, informer et venir en aide aux personnes dans le besoin. Il étudie les situations financières précaires et aide les usagers à faire valoir leurs droits à des prestations. Si nécessaire, il accorde une aide matérielle aux personnes dont les revenus sont insuffisants en appliquant les normes cantonales. Malheureusement, le nombre de dossiers soumis à l'aide sociale continue de progresser. Dans ce contexte, le Conseil municipal souhaite proposer plusieurs mesures et réflexions.

Une attention particulière sera également portée à la mise en place d'une politique communale des 3^{ème} et 4^{ème} âges, afin de prendre en compte le vieillissement de la population et les besoins y relatifs en termes de structures médico-sociales et d'appartements permettant le maintien à domicile.

N°	Projets	Horizon	Etat
AS.01	Réaliser une photographie sociale permettant d'obtenir une vision globale de notre population et d'identifier ses principaux problèmes, afin de pouvoir prendre des mesures appropriées.	2020	
AS.02	Identifier les besoins des 3 ^{ème} et 4 ^{ème} âges	2020	
AS.03	Mettre en œuvre une stratégie de relève médicale en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux, afin d'anticiper la pénurie annoncée de médecins généralistes	2020	En cours d'étude
AS.04	Inscrire Saint-Imier en tant que Ville-Santé OMS	2019-2020	
AS.05	Promouvoir l'interdisciplinarité de la santé (organiser des rencontres entre les intervenants de la santé)	2019-2022	
AS.06	Thématiser la problématique de l'accès aux soins (médecine à deux vitesses, conférences publiques et rencontres thématiques)	2020	
AS.07	Améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en collaboration avec le Service urbanisme et mobilité	2020-2021	
AS.08	Elargir le champ d'action de l'EJE : roulotte mobile, augmentation du financement, achat d'un véhicule	2019-2022	
AS.09	Mettre en place un cyberthé (créer un espace de rencontre et dynamiser les actions entre jeunes et moins jeunes)	2019	
AS.10	Créer un parlement des jeunes	2020	
AS.11	Mettre en œuvre le système des bons de garde	2019-2020	

BS Bâtiments et infrastructures sportives

Un riche patrimoine de centre à entretenir

Le patrimoine immobilier de Saint-Imier est très varié et parfois relativement vétuste. Il se compose d'écoles, d'immeubles locatifs, de bâtiments administratifs, d'infrastructures sportives et de loisirs (piscines, halles de gymnastiques, parcs et jardins publics, etc.).

Le besoin en investissement dans les bâtiments tant du patrimoine administratif que financier est très important. Il constituera un réel défi pour l'Exécutif. Afin de permettre son maintien et son renouvellement, un plan de gestion des bâtiments publics pour les 10 prochaines années sera établi, afin de définir l'affectation de chaque bâtiment, l'entretien et les investissements prévisibles nécessaires dans cette perspective.

Cette législature sera placée sous le sigle « AIB ». Si plusieurs crédits sont déjà libérés (Relais culturel d'Erguël, Salle de spectacles), le plus gros dossier concernera la rénovation du bâtiment de l'école primaire sis Agassiz 14 dans la continuité du collège sis Agassiz 16. Pour ces deux bâtiments, une mise aux normes incendies est requise.

Côté administration communale, après avoir fait face à une augmentation du nombre de postes de travail, une réorganisation de certaines activités du département sera lancée (location des différentes salles, conciergerie, etc.), afin d'améliorer la qualité des prestations et des synergies avec les autres services.

Finalement, les jardins publics de Saint-Imier nécessitent certains assainissements, afin de mettre à disposition des places de jeux attrayantes et répondant aux normes actuelles de sécurité. Une attention particulière sera portée à la place sise à la Rue du Vallon.

N°	Projets	Horizon	Etat
BS.01	Modernisation et réaménagement du dépôt des Noyes	2020	Planifié
BS.02	Rénovation de l'école primaire (Agassiz 14)	2020	Projet en cours
BS.03	Elaboration d'un plan d'entretien des bâtiments communaux		Planifié
BS.04	Finalisation des travaux des halles de gymnastique	2019	A terminer en août
BS.05	Etude d'assainissement de l'école secondaire		Planifié
BS.06	Mise aux normes incendies du Relais culturel d'Erguël	2019	En cours, crédit libéré
BS.07	Mise aux normes incendies de la Salle de spectacles	2019	En cours, crédit libéré
BS.08	Politique de gestion des immeubles du patrimoine financier		Planifié

ET Economie et tourisme

Une commune dynamique

au service de l'économie, du tourisme et de l'innovation

La ville de Saint-Imier favorise le développement d'une économie durable, respectueuse et innovante. Dans cette optique, elle s'est dotée d'infrastructures pour accompagner et soutenir l'émergence de nouvelles activités à chacun de leurs stades de développement, depuis l'industrialisation d'un produit jusqu'à la construction d'un bâtiment industriel.

La ville de Saint-Imier, qui a vu naître les grands noms de l'horlogerie (Longines, Tag-Heuer et Breitling), est au centre d'une région de plus de 150'000 habitants qui doit sa renommée au sérieux et à la densité de son réseau de sous-traitants composé essentiellement de PME. Grâce à la proximité du secteur ingénierie de la Haute Ecole Arc (HE-Arc) et du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff), la formation du personnel nécessaire à la réussite de projets industriels est assurée.

L'accueil de nos hôtes fera également l'objet de toute notre attention durant cette législature. Si la Maison Chasseral, aux Savagnières, ainsi que l'Espace Beau-Site, dans le complexe des halles de gymnastique, sont déjà à disposition de la population, la commune entend poursuivre son action pour permettre un développement hôtelier à Saint-Imier, afin de répondre à la demande appuyée des milieux économiques et touristiques.

En matière de promotion économique, l'objectif principal est de favoriser l'ancrage, le développement et l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée ainsi que le maintien de la diversité du commerce local et sa dynamisation. Pour répondre à ces objectifs, la Municipalité a développé plusieurs outils d'aide au développement économique et vient d'actualiser sa réglementation. Ainsi, le Conseil municipal souhaite consolider le positionnement économique de Saint-Imier comme une commune dynamique, innovante et à l'écoute de l'économie et du tissu industriel de l'Arc jurassien, en participant notamment à différents projets et en soutenant les initiatives qui peuvent servir cet objectif.

N°	Projets	Horizon	Etat
ET.01	Création et développement d'un espace de coworking	2020	En cours
ET.02	Redynamisation des foires de printemps et d'automne	2019	En cours de réflexion
ET.03	Développer un concept pour la création d'un Parc technologique IV qui pourra proposer des espaces d'incubation pour les jeunes pousses	2020	En cours de réflexion
ET.04	Développement d'actions concrètes en partenariat avec le CIDE	2019/2020	En cours
ET.05	Promotion autour de l'arrivée d'étape du Tour de Romandie à Saint-Imier en 2020	2020	En cours, crédit libéré
ET.06	Développement de la zone touristique de Mont-Soleil en collaboration avec les partenaires (Funiculaire, ...)	2020/2021	En cours de réflexion
ET.07	Poursuite des actions de promotion économique afin de favoriser le développement et l'implantation d'entreprises	2020/2021	En cours
ET.08	Projet Beacons – numérisation des parcours touristiques	2019	En voie de réalisation
ET.09	Création d'un circuit secret	2021	Planifié
ET.10	Pérennisation d'une université d'été à Mont-Soleil	2019/2020	En cours

EC Education et culture

Une ville millénaire mais jeune dans sa tête

Saint-Imier, avec ses quelque 5'000 habitants, n'a pourtant rien à envier aux grandes villes en matière d'offre de formations professionnelles et d'offre culturelle. Ce sont en effet près de 1'000 étudiants qui fréquentent nos écoles pour bâtir leur avenir professionnel. Ainsi, les institutions du domaine de la santé et du social peuvent trouver la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin. Quant aux entreprises de la région, elles tiennent à portée de main les forces vives garantes du renouvellement indispensable du savoir-faire de l'Arc jurassien.

Située dans un cadre naturel préservé, la ville de Saint-Imier est l'endroit idéal pour les adeptes de découvertes culturelles, touristiques, gastronomiques et sportives. Les activités et manifestations proposées en font une cité dynamique tout au long de l'année. Saint-Imier, ce sont à la fois les commodités de la ville et de la campagne, mais sans leurs désagréments.

Avec plus de 40 sociétés et associations locales, la vie culturelle, sportive et de loisirs regroupe des activités aussi variées que le chant, la musique, l'astronomie, la philatélie, le tir, le football, le hockey, le patinage, la gymnastique, le volley, le judo, l'équitation et bien d'autres encore.

A travers nos trois institutions reconnues d'importance régionale – la bibliothèque, le Centre de culture et de loisirs (CCL) et le Musée – mais aussi de par le soutien accordé aux autres groupements, institutions, acteurs et événements culturels, ce ne sont pas moins de 675'000 francs qui sont alloués à la culture dans le budget communal, soit 135 francs par habitant. La volonté du Conseil municipal est de poursuivre cette politique culturelle ambitieuse qui non seulement offre un panel riche et varié d'activités et d'événements en tous genres, mais qui fait aussi rayonner notre cité loin à la ronde et qui contribue à conserver nos spécificités propres et à nous démarquer des autres. C'est en cela que le soutien à la culture est essentiel.

Le Conseil municipal souhaite œuvrer au développement des formations, de la culture mais aussi du sport à Saint-Imier tout en continuant d'adapter en permanence les services et prestations à la jeunesse ainsi qu'aux familles, adaptation rendue impérative par l'évolution de notre société.

N°	Projets	Horizon	Etat
EC.01	Renouvellement des contrats de prestations pour la Bibliothèque, le Musée et le CCL	2019	Quasi finalisé
EC.02	Réaménagement et extension du Musée	2020	En cours
EC.03	Dépôt centralisé pour le Musée	2022	Planifié
EC.04	Création d'un site Internet pour la bibliothèque	2020	Planifié
EC.05	Rapprochement entre les 3 musées d'importance régionale du Jura bernois (Musée du tour automatique de Moutier, Musée d'art et d'histoire de La Neuveville et Musée de Saint-Imier)	2024	Planifié
EC.06	Rapprochement entre les 3 bibliothèques régionale du Jura bernois (Tavannes, Saint-Imier, La Neuveville)	2024	Planifié
EC.07	Mise en place d'un nouveau concept pour le remboursement des frais dentaire (dentiste scolaire)	2021	Planifié
EC.08	Ouverture de l'Ecole à journée continue durant les vacances	2020	Planifié
EC.09	Réaménagement de l'ancien manège en Maison de la musique	2022	Accepté par le peuple

EQ Equipement

Une gestion responsable des ressources

Le Service de l'équipement de la commune de Saint-Imier est en charge de différents domaines du secteur des infrastructures et des énergies. Il assure quotidiennement les tâches de distribution d'électricité, d'eau, de gaz naturel, d'éclairage public, d'évacuation des eaux usées et prochainement de distribution de chaleur. La gestion opérationnelle de Diatel SA (télé-réseau) est également placée sous la responsabilité du Département de l'équipement.

Saint-Imier se doit de promouvoir et mettre en œuvre la stratégie énergétique 2050 de la Confédération par des mesures favorisant l'efficacité énergétique et le développement durable. Attaché à maintenir un service public performant et de qualité, tout en conservant autant que faire se peut les places de travail et le savoir-faire local, Saint-Imier devra continuer à se profiler comme un acteur sur le marché dans un environnement de plus en plus libéralisé.

Dans ce sens, la poursuite d'une approche multi fluides permettant des synergies importantes entre les différents domaines est seule à même de maintenir la valeur du patrimoine, d'assurer la réalisation des tâches, de maintenir l'emploi et de pérenniser les revenus communaux à moyen-long terme dans ce type d'activités.

La réalisation de la nouvelle adduction d'eau des Sauges apportera plus de sécurité dans l'approvisionnement en eau potable et permettra de confirmer le rôle régional de Saint-Imier dans la gestion de la production et la distribution de l'eau potable et de conserver ainsi les décisions stratégiques et les places de travail localement.

N°	Projets	Horizon	Etat
EQ.01	Développement de la production locale d'énergie renouvelable	2024	En cours, nouveaux projets en préparation
EQ.02	Réalisation d'un projet pilote de chauffage à distance (CAD) géothermique pour l'Hôpital, le Home la Roseraie et le bâtiment du ceff SANTÉ-SOCIAL et lancement d'une étude pour la zone centre de la localité	2020	En cours, crédit libéré en février 2019 par le Corps électoral, discussion avec les partenaires en cours
EQ.03	Acquisition et transformation d'un nouvel entrepôt pour le Service de l'équipement dans le secteur Marnes-de-la-Coudre	2020	Crédit libéré par le Corps électoral. En cours, début des travaux en 2020
EQ.04	Numérisation progressive des données réseaux et consolidation d'une base de données centralisées	2022	En préparation
EQ.05	Mise en place du smart metering (compteurs intelligents) et de la transmission des données de consommation en temps réel	2028	Préparation des appels d'offres en cours avec les partenaires de la Charte
EQ.06	Viabilisation du quartier du Réservoir et modernisation du réseau alentours	2019	En cours
EQ.07	Rénovation des conduites souterraines en coordination avec les projets de rénovation des routes cantonales (rues de la Gare et de la Suze // Route de Tramelan)	2020	Rue de la Suze 2020-2021, Rte Tramelan 2022-2023. En préparation
EQ.08	Obtention du Label Cité de l'énergie et mise en œuvre d'un délégué à l'énergie en partage avec d'autres communes	2022	En cas de décision politique favorable
EQ.09	Mise en service de la nouvelle adduction d'eau des Sauges, rénovation des anciens réservoirs et mise en place d'un réseau régional d'alimentation en eau potable entre les communes de Renan à Courtelary	2019	Sauges 2019, puis autres projets jusqu'en 2022.

UM Urbanisme et mobilité

Un environnement naturbain offrant un cadre de vie qualitatif et durable

Le patrimoine urbain de Saint-Imier est de grande valeur. Il est reconnu comme site construit d'importance nationale. Il est notamment l'expression du fort développement horloger qui a marqué la vie de la cité au XIX^{ème} siècle : le long des rues nouvellement tracées et se coupant à angle droit, de hautes bâtisses ont été érigées et percées de grandes fenêtres pour permettre le travail horloger. Chose remarquable, cette urbanisation a été accomplie sur la base de plans d'urbanisme et d'alignement très précis, ce qui était particulièrement novateur à l'époque.

Le Conseil municipal souhaite poursuivre dans la voie du maintien de ce magnifique parc immobilier, en stimulant son entretien ainsi qu'en promouvant la revalorisation de l'offre de logements au centre dans un but de densification, tout en respectant la valeur du construit existant. En outre, le Conseil municipal veillera à stimuler la construction de nouvelles habitations collectives, si possible en respectant les principes des écoquartiers.

A la lumière du plan directeur cantonal 2030 consacré au milieu bâti, le Conseil municipal souhaite mener une réflexion globale sur l'attractivité et le développement de la localité, afin d'établir une stratégie de positionnement de Saint-Imier dans le Jura bernois et au sein de l'Arc jurassien. Un renforcement des collaborations intercommunales en termes de planification et d'aménagement du territoire, qui relèvent de la compétence des communes, sera en outre étudié.

N°	Projets	Horizon	Etat
UM.01	Aménagement de la Place du Marché et mise en œuvre du schéma de circulation	2019	En cours
UM.02	Mise en zone de maintien de Mont-Soleil dans un périmètre de 300 à 400 mètres efforts depuis la station supérieure du funiculaire	2020	En cours
UM.03	Réalisation des mesures de protection des bâtiments et des personnes dans les zones rouges de la nouvelle carte des dangers	2022	En cours
UM.04	Hierarchisation du réseau routier de Saint-Imier, redéfinition de la signalisation et des aménagements types et mise en place d'une politique de stationnement (concept général et multimodal de déplacement à Saint-Imier)	2020	En cours
UM.05	Pérennisation et renforcement de la desserte locale en transports publics	2021	
UM.06	Réflexion sur une politique de mobilité douce	2020	
UM.07	Aménagement des places est et ouest de la nouvelle patinoire « ClientisARENA »	2019	
UM.08	Assainissement du stand de tir	2020	En cours
UM.09	Aménagement de la Route de Mont-Soleil (modération et stationnement)	2020	
UM.10	Aménagement de la Rue de la Fourchaux (modération et stationnement)	2020	
UM.11	Assainissement des écopoints de Saint-Imier et des montagnes (Mont-Soleil / Les Savagnières)	2020	
UM.12	Transferts fonciers de routes bourgeoises dans les routes communales	2019	

FA Finances, administration générale et police

Des prestations à la population en constante amélioration

Un des enjeux moins visible mais tout autant important pour la bonne marche de la collectivité réside dans le bon fonctionnement de l'administration communale. Les tâches confiées aux différents services municipaux évoluent rapidement et leur complexité nécessite des collaborateurs toujours plus spécialisés.

Ces mutations, si l'on souhaite offrir un service public en phase avec les nouvelles habitudes de vie et de consommation, passent par une adaptation permanente de l'administration municipale, le développement de services en ligne et une plus grande interactivité avec la population.

L'informatisation des prestations ne doit cependant pas nous faire oublier l'importance des rencontres entre la population et les autorités politiques. Dans ce sens, le Conseil municipal souhaite soutenir et développer encore les événements rassemblant les Imériennes et Imériens à différentes occasions, afin que chacune et chacun s'intègre en prenant du plaisir à vivre dans notre commune, dans un climat de dialogue, d'ouverture et de solidarité.

N°	Projets	Horizon	Etat
FA.01	Mise en œuvre de la réforme informatique de l'administration communale (MAN / GED / e-administration)	2020	En cours de déploiement
FA.02	Préparation des finances communales à la réforme de la fiscalité des entreprises.	2019 2020	En cours
FA.03	Etude de la structure de l'endettement communal et mise en œuvre de la stratégie financière pour la gestion des investissements	2020	En cours de réflexion

Conclusions

Se donner le temps de la réflexion

Comme vous avez pu vous en rendre compte à la lecture de ce document, le fruit de nos réflexions a donné naissance à un programme ambitieux. Il constitue une base solide pour les actions que nous souhaitons mener durant les quatre prochaines années. Il ne s'agit pas pour autant d'une liste exhaustive et figée. D'autres projets pourront naturellement venir s'y ajouter s'ils permettent de servir les objectifs fixés pour la législature.

S'il ne constitue et ne reflète pas les seules préoccupations de l'Exécutif, ce programme de législature affiche les ambitions élevées du Conseil municipal. Il affirme clairement sa volonté de renforcer le rôle de centre régional de notre cité, en échangeant et en partageant avec nos voisins. Saint-Imier doit plus que jamais continuer d'affermir son identité de ville ouverte, dynamique et accueillante.

Il faut cependant relever que l'emballement du rythme de vie, souvent commandé par les accélérations techniques et technologiques, contraint notre société, et par conséquent ses autorités, à augmenter sans cesse la cadence. Pour suivre le tempo dicté par cette évolution, le temps politique s'accélère et avec lui la fréquence des réformes importantes.

En tant que cité horlogère, nous savons tous ici que le temps donné par un chronomètre est fiable et surtout d'une précision indiscutable. Ce n'est donc pas les aiguilles de notre montre qui tournent plus vite, mais bien nous qui nous imposons trop souvent un rythme effréné qui ne laisse malheureusement plus assez de place à la réflexion et à la consolidation des réformes importantes qui façonnent notre société.

En tant que région horlogère, sans doute devrions-nous réapprendre à appréhender le temps d'une manière différente et de lui accorder à nouveau toute l'importance qu'il mérite ! C'est peut-être aussi à cette condition que nous arriverons à convaincre les Imériennes et les Imériens de (re)prendre part à la vie de notre collectivité en s'engageant politiquement avec conviction, persévérance et loyauté, afin de léguer aux générations futures un monde où elles pourront vivre dans la dignité, le respect et la sérénité.

A travers la concrétisation de nos objectifs, nous souhaitons consolider efficacement et durablement nos piliers sociaux, culturels et environnementaux. Pour y arriver, nous prôtons une approche favorisant une gestion optimisée des ressources tout en respectant cette notion si importante qu'est la valeur du temps.

Nous sommes persuadés qu'ensemble nous pourrions réaliser ces nombreux projets visant le bien-être de notre cité, de notre région et de notre planète ! Nous nous réjouissons d'ores et déjà de collaborer avec les différents acteurs concernés et de servir ainsi notre collectivité.

En vous remerciant de l'attention portée à ce programme de législature, nous vous saurions gré d'en prendre acte. Nous vous sommes d'ores et déjà reconnaissants de l'appui que vous lui apporterez.

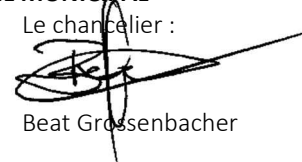
AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le président :

Le chancelier :



Patrick Tanner



Beat Grossenbacher

